

Procès-verbal de la séance régulière du Conseil municipal de Lac-des-Aigles tenue le 2 avril 2012 à la salle du Conseil, située au 75 de la rue Principale à Lac-des-Aigles.

Présences : M. Claude Breault, maire
 MME Marie-Claude Robichaud, conseillère # 2
 Nadia Sheink, conseillère # 5
 MM. Roger Dubé, conseiller # 4
 Elzéar Lepage, conseiller # 6

Absences motivées : MME Nicole Beaulieu, conseillère # 3
 M. Michel Dubé, conseiller # 1

Les membres présents forment le quorum.

1. OUVERTURE DE LA SÉANCE

Après vérification des présences, le quorum étant atteint, Monsieur Claude Breault, maire, souhaite la bienvenue aux personnes présentes et déclare la séance ouverte à 19 h 30. Madame Francine Beaulieu, directrice générale fait fonction de secrétaire.

77-12 2. LECTURE ET ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

Proposé par Madame la conseillère Nadia Sheink

D'accepter l'ordre du jour et que soit ajouté à l'item « Affaires nouvelles », les points suivants :

- 27.1 Compagnonnage – Niveleuse
- 27.2 Séances d'informations MDDEP – Protection des rives,... - Inspecteur
- 27.3 Demande de l'OPP – Souper spaghetti pour la Fête des Mères le 12 mai
- 27.4 Réponse MTQ – Demande de feux clignotant
- 27.5 Demande d'aide financière – Marche de la Mémoire
- 27.6 Comité VTT
- 27.7 Herman Caron

Et que l'item « Affaires nouvelles » demeure ouvert :

- 1. Ouverture de la session
- 2. Lecture et adoption de l'ordre du jour
- 3. Approbation du procès-verbal de la séance régulière tenue le 5 mars 2012
- 4. Comptes
- 5. Correspondance
- 6. Rapport financier trimestriel de la municipalité au 31 mars 2012
- 7. 2^e versement 2012 – Office municipal d'habitation
- 8. Contrat d'engagement inspecteur municipal adjoint
- 9. Frais de déplacement pour vérification réseaux
- 10. Lot 5 – Réponse CPTAQ... – Suivi
- 11. Certificat de la municipalité
- 12. Adoption du Rapport Sécurité incendie
- 13. Offre de candidature – Pompier
- 14. Commission municipale – Avis sur demande des Loisirs
- 15. Renouvellement entente Croix-Rouge
- 16. Renouvellement adhésion – Agence régionale de mise en valeur des forêts privées du BSL
- 17. Renouvellement adhésion – Association forestière Bas-Laurentienne
- 18. Distribution d'arbres
- 19. Renouvellement adhésion – Unité régionale de Loisir et de Sport du Bas-St-Laurent
- 20. Offre en Loisirs aux aînés
- 21. Demande d'adhésion – Opérations Dignité
- 22. Prix d'excellence – Appui à la candidature de la Bibliothèque Isabelle-Beaulieu
- 23. Fête des Voisins (Permis, horaire, invités,..)
- 24. Le Tour de la relève internationale – Demandes d'autorisation et de don
- 25. Proclamation de la Semaine nationale de la santé mentale
- 26. Adoption des États financiers consolidés de la RIDT pour 2011
- 27. Affaires nouvelles

Période de questions

28. Clôture de la séance

Monsieur Claude Breault, maire et président de l'assemblée, demande si l'adoption de cette résolution est unanime.
 Adoptée à l'unanimité des conseillers.

78-12 3. APPROBATION DU PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE RÉGULIÈRE TENUE LE 5 MARS 2012

Proposé par Monsieur le conseiller Roger Dubé

D'accepter le procès-verbal de la séance régulière tenue le 5 mars 2012 tel que présenté.

Monsieur Claude Breault, maire et président de l'assemblée, demande si l'adoption de cette résolution est unanime.
Adoptée à l'unanimité des conseillers.

79-12 4. COMPTES

Proposé par Madame la conseillère Marie-Claude Robichaud

D'autoriser le paiement des comptes suivants :

COMPTES INCOMPRESSIBLES PAYÉS :

Employés	Salaires	15 333,02 \$
SAAQ	Vignettes (6) – Programme PEP	31,20 \$
Telus	Téléphone	357,94
SAAQ	Immatriculations 2012 (sauf souffleuse)	7 281,35
Shaw direct	Câble	48,99
CSST	Cotisation 2011 et frais annuel gestion dossier	205,96
Hydro-Québec	Électricité	3 103,83
Petite caisse (Munic LDA)	Couvertures, cafetière, timbres, ...	88,24
Denis Morin	Bonne Fête le 24 mars (Réso 37-09)	25,00
Pauline Rodrigue	Conciergerie mars + biblio + 3 décès	800,00
Revenu Canada	Remises mars 2012	283,46
Revenu Québec	Remises mars 2012	1 631,66
	Total autres	13 857,63 \$
	TOTAL COMPTES INCOMPRESSIBLES PAYÉS	29 190,65 \$

COMPTES À PAYER :

1. Beaulieu Berthier	Déplacements, patrouille,	139,75 \$
2. Biologie Aménagement	Analyses eaux	958,11
3. Breault Claude	Déplacements réunions et formation et remb. repas (3)	241,24
4. Dépanneur Chez Carolle	Produits nettoiyants ménage caserne	17,43
5. Dubé Raymond	Déplacements vérifications réseaux et autre	240,75
6. Éditions juridiques (Les)	Tenue à jour code	84,00
7. Électroniques Mercier	Programmation radios et rép. paget Éric Rioux	239,50
8. Entreprises Bouchard (Les) enr.	Rép. machine à pression	26,67
9. Équipement SMS	Pièces – Rép. Ford	2 639,74
10. Équipements Sigma inc.	Pièces – Rétrocaveuse	1 981,43
11. Excavation Régis Bérubé	Contrat d'hiver 2011-2012, loc. et sable	874,79
12. Formation urgence vie	Cours RCR	255,24
13. Garage Windsor	Pièces – Rép. Dodge	138,23
14. Gestion forestière D.B. inc.	Honoraires – Dossier projet lot 5	224,20
15. Infotech	Correction facture (Taxes de 2011 au lieu de 2012)	2,73
16. Inter-Select	Rép. système téléphonique	251,80
17. Lavoie Francis	Déplacements - Réunion MRC et sortie et réunion	100,41
18. Lepage Elzéar	Déplacements réunions RIDT et AGA réserve	112,67
19. Lévesque Carl	Déplacements état des routes	94,60
20. Livre-tout	Messagerie	7,21
21. Matériaux du Lac (les)	Chlore, lumières, ...	99,70
22. Métal A.P.	Rép. Inter 93	221,27
23. Microtech	Contrat de surveillance et vol 1 an	338,86
24. Municipalité de Biencourt	¼ déplacement RDL formation	16,95
25. Nettoyeur Christine	Linges à vaisselle et torchons	34,49
26. Peterbilt	Valve	16,52
27. Pétroles Turmel	Mazout (1918.8 L X 0.9040 \$/L 06-03-2012)	1 994,36
28. Pièces d'auto Rimouski	Rép, miroir Herman et divers rép. camions	212,52
29. Praxair	Oxygène	118,75
30. Régie Intermunicipale	Recyclage et ordure	5 858,40
31. Réseau québ. des villes en santé	Affiches et ballons –Fête des Voisins	31,20
32. Sani Express	Fini à plancher, sacs, savon, papier toilette, à main,..	480,58
33. Servitech	Tenue à jour	3 709,38
34. Solutions Témis	Papier (5 caisses),...	325,51
	TOTAL COMPTES À PAYER	22 088,99

Je certifie que des crédits sont disponibles pour les comptes ci-haut mentionnés.

Francine Beaulieu, directrice générale

Monsieur Claude Breault, maire et président de l'assemblée, demande si l'adoption de cette résolution est unanime.
Adoptée à l'unanimité des conseillers.

5. CORRESPONDANCE

1. Le MDDEP nous informe que la déclaration des prélèvements d'eau – année 2011 doit être faite par Internet sur leur site d'ici le 31 mars. Denis Morin l'a envoyé officiellement le 21 mars.
2. Courriel de confirmation le 15 mars de l'envoi tel que requis avant le 1^{er} avril 2012 au MDDEP du premier Bilan de l'eau.
3. Reçu de la MRC un chèque de 10 398.62 \$ le 19 mars pour les redevances carrières-sablières au 31-12-2011.
4. Lettre du MDDEP nous informant qu'au cours du quatrième semestre de 2011 ils ont constaté qu'une de leurs exigences n'avait pas été respectée par nos échantillonnages, soit les nitrites - nitrates qui ont été omis. Une attention sera portée.
5. Reçu les diplômes officiels de M.. Denis Morin pour recherche des causes et circonstances d'un incendie (ONU) ainsi que officier non urbain.
6. Lettre de remerciement de l'Équipe des Fleurs du matin pour les dons et commanditaires fournis lors de la soupe populaire du 17 mars dernier et espérons vous compter parmi nos commanditaires l'an prochain.
7. Lettre du MDDEP nous rappelant entre autres, que le brûlage de matières résiduelles à ciel ouvert est interdit à l'article 94 du Règlement su l'assainissement de l'atmosphère...et nous suggérant d'inscrire lors de la délivrance d'un permis de brûlage les matières autorisées à être brûlées soit branches, arbres et feuilles mortes.
8. Article du journal Info-Dimanche du 29 février 2012 d'un conseiller de Témiscouata-sur-le-Lac contre un conseil sans papier étant donné que nos régions vivent une crise forestière. Une copie est remise à chaque élu.

80-12

9. DEMANDE DE COMMANDITE-JOURNÉE DES FAMILLES

Demande de commandite-Journée des familles au Témiscouata organisée par plusieurs partenaires Maison de la Famille, Acti-Familles,... qui aura lieu le 12 mai prochain à St-Louis-du-Ha-Ha.

Proposé par Monsieur le conseiller Roger Dubé

Que la Municipalité de Lac-des-Aigles fournisse une aide de 50 \$ pour la réalisation de cette activité.

*Monsieur Claude Breault, maire et président de l'assemblée, demande si l'adoption de cette résolution est unanime.
Adoptée à la majorité des conseillers.*

10. Copie de la lettre du 5 mars 2012 que M. André Simard a adressé au Ministre des Affaires municipales concernant le Fonds de soutien aux territoires en difficulté pour les équipements en sécurité incendie.
11. Invitation à participer au rassemblement du Réseau de solidarité municipale qui aura lieu le 21 avril à Rivière-du-Loup sous le thème « À voix autres » afin de favoriser la participation des femmes et des jeunes à la vie municipale.
12. Offre de service de Les Aménagements Lamontagne pour le balayage des rues avec balai mécanique et nouveauté brosse caniveaux ainsi qu'offre d'Urba Solutions spécialisés en étude de sol,...
13. Reçu accusé réception du Cabinet du MAMROT de la résolution # 70-12 concernant la Loi modifiant la loi sur la qualité de l'environnement nous assurant qu'ils ont pris bonne note de son contenu et aussi de la FQM nous remerciant de leur avoir fait part de nos préoccupations,...
14. Reçu carte de remerciement du Club des 50 ans et plus de Lac-des-Aigles pour le don de 100 \$ pour leur assemblée du secteur qui a eu lieu le 21 mars.

6. RAPPORT FINANCIER TRIMESTRIEL DE LA MUNICIPALITÉ AU 31 MARS 2012

La directrice générale remet à chaque élu le rapport trimestriel de l'état de la situation financière de la municipalité au 31 mars 2012.

81-12

7. 2^e VERSEMENT 2012 – OFFICE MUNICIPAL D'HABITATION

Proposé par Monsieur le conseiller Elzéar Lepage

Que la Municipalité de Lac-des-Aigles paie le 2^{er} versement à l'OMH pour 2012 soit le ¼ de 4 266 \$ un montant de 1 066,50 \$(02-52000-963).

*Monsieur Claude Breault, maire et président de l'assemblée, demande si l'adoption de cette résolution est unanime.
Adoptée à la majorité des conseillers.*

82-12

8. CONTRAT D'ENGAGEMENT INSPECTEUR MUNICIPAL ADJOINT

Proposé par Madame la conseillère Marie-Claude Robichaud

Que la Municipalité de Lac-des-Aigles engage M. Denis Morin comme inspecteur adjoint pour l'été 2012 soit du 29 avril 2012 au 22 septembre 2012 pour 20 semaines selon l'horaire suivant :

HORAIRE DE TRAVAIL

Au début de chaque journée à 7 h l’employé M. Denis Morin doit poinçonner sa carte de temps au garage municipal.

Immédiatement son travail débute à 7 h par la vérification des réseaux d’aqueduc et d’égout (sauf le dimanche) et les prises d’échantillons (lorsque nécessaires).

Après la visite des réseaux, à 7 h 30, l’employé rejoint son supérieur, le contremaître à l’endroit prévu pour la prochaine tâche.

Tout changement dans l’horaire (congrés, absences, temps en surplus, vacances,...) devra être préalablement autorisé par le contremaître général responsable avant d’être pris ou fait.

À la fin de chaque journée l’employé M. Denis Morin doit poinçonner sa carte de temps au garage municipal.

Il ne sera pas nécessaire de poinçonner les samedis.

<i>Journée</i>	<i>Horaire journalier</i>	<i>Heures journalières</i>	<i>Heures totales</i>
Lundi	De 7 h à 16 h 30	8.5	8.5
Mardi	De 7 h à 16 h 30	8.5	17
Mercredi	De 7 h à 16 h 30	8.5	25.5
Jeudi	De 7 h à 16 h 30	8.5	34
Vendredi	De 7 h à 12 h	8.5	42.5
Samedi	Vérification réseaux	1.5	44
Dimanche	Aucune vérification	0	0

Que la Municipalité de Lac-des-Aigles paie à M. Denis Morin inspecteur adjoint, préposé à la vérification du réseau d’aqueduc et d’égout, comme établi à l’adoption du budget 2012 un montant hebdomadaire de (40 h x 18\$ = 720 \$ + 4 h à temps et demi x 18 \$ = 108 \$) 828 \$ + 4 % vacances de 33.12 \$ (6% en novembre) =861,12 \$ selon le nombre d’heures exacts de sa carte de poinçon remise à chaque semaine à son supérieur qui la vérifie.

TÂCHES INSPECTEUR MUNICIPAL ADJOINT – PRÉPOSÉ AQUEDUC,...

Que la Municipalité de Lac-des-Aigles fixe les principales responsabilités et tâches reliées au travail de l’inspecteur municipal adjoint et préposé à l’entretien des services d’aqueduc et d’égouts pour l’été 2012, comme suit :

- Effectuer selon l’horaire de travail une surveillance 6 jours/semaine (sauf le dimanche à moins d’urgence) des réseaux d’aqueduc et d’égouts, faire les réparations et l’entretien lorsque nécessaires. S’il y a impossibilité de faire la surveillance, l’employé doit avertir son supérieur, M. Berthier Beaulieu.
- Tenir à jour le guide sur l’acquisition des données,... , registre d’entretien des bornes incendie adopté par le conseil municipal.
- Se conformer à toutes dispositions et à toutes tâches qu’exigent le code municipal, les procès-verbaux ou les règlements concernant les fonctions du surveillant pour les services d’aqueduc et d’égouts.
- Effectuer à chaque année tel que requis depuis 2011 par le ministère du développement durable, de l’environnement et des Parcs, la déclaration des prélèvements d’eau pour le 31 mars.
- Effectuer tous travaux (Entrée d’eau et d’égouts, réparation, entretien des bornes fontaine, etc...) exigés par la municipalité et voir à ce que ces travaux soient faits conformément aux dispositions de la loi, des procès-verbaux ou des règlements qui les régissent.
- Exécuter tous les travaux exigés par son supérieur M. Berthier Beaulieu ou par le maire et de voir à ce que ces travaux soient faits conformément aux dispositions de la loi, des procès-verbaux ou des règlements qui les régissent.
- Il est strictement défendu de faire des travaux sur des terrains n’appartenant pas à la Municipalité avec ou sans machinerie appartenant à la municipalité.
- L’utilisation de tout matériel roulant (niveleuse, rétrocaveuse, camions,...) devra être faite suite à l’approbation du contremaître et il en va de même pour tout déplacement à effectuer hors des limites de la Municipalité de Lac-des-Aigles.
- En tout temps, l’inspecteur municipal adjoint et préposé à l’entretien des services d’aqueduc et d’égouts doit agir pour les intérêts de la municipalité autant par ses paroles que par ses gestes.
- Il est strictement interdit de faire embarquer des passagers dans les véhicules ou machinerie appartenant à la Municipalité, sauf en cas de force majeure, exemple : accident, etc. ou personnes pré-autorisées par la municipalité. Les enfants et visiteurs ne sont pas autorisés à circuler dans le garage municipal (employés seulement).
- Il est strictement interdit pour le personnel de la municipalité de consommer des boissons alcoolisées ainsi que des drogues dans les véhicules et bâtiments appartenant à la municipalité, et de conduire en état d’ébriété un véhicule appartenant à la municipalité.
- L’inspecteur municipal adjoint et préposé à l’entretien des services d’aqueduc et d’égouts ne pourra en aucun temps se servir du camion, des équipements municipaux et du garage pour des fins personnelles.
- L’inspecteur municipal adjoint et préposé à l’entretien des services d’aqueduc et d’égouts devra faire les efforts nécessaires pour ne pas laisser traîner aucun outil, ni équipement que ce soit.
- Le maire est autorisé à signer pour et au nom de la Municipalité de Lac-des-Aigles le contrat relatif à cet engagement.

Monsieur Claude Breault, maire et président de l’assemblée, demande si l’adoption de cette résolution est unanime.
Adoptée à l’unanimité des conseillers.

9. **FRAIS DE DÉPLACEMENT POUR VÉRIFICATION RÉSEAUX**

Proposé par Monsieur le conseiller Elzéar Lepage

Que la Municipalité de Lac-des-Aigles paie à M. Denis Morin un montant de 184 \$/ mois pour les déplacements qu'il aura à faire dans ses nouvelles fonctions à temps plein pendant l'été de préposé à l'aqueduc et égout pour la vérification des réseaux.

Monsieur Claude Breault, maire et président de l'assemblée, demande si l'adoption de cette résolution est unanime.
Adoptée à l'unanimité des conseillers.

10. **LOT 5 – RÉPONSE CPTAQ, ... - SUIVI**

Lettre de la CPTAQ réponse positive avec certaines conditions. Mais attendons réponse du MDDEP d'ici 1 semaine.

Une copie de l'appel d'offre est remise à chaque élu.

APPEL D'OFFRES SUR INVITATION POUR CHARGEUSE USAGÉE (LOADER)

La **Municipalité de Lac-des-Aigles** demande des soumissions sur invitation pour la fourniture d'une chargeuse, sur pneus, usagée, 4 roues motrices, à châssis articulé (Loader) avec un godet de 3.5 verges ou plus.

Cette demande de soumissions est conditionnelle à la réception par la municipalité de l'acceptation de son projet par le Ministère du développement durable, de l'environnement et des Parcs.

Cette machine doit avoir un maximum de 10 000 heures. Elle doit être en excellent état de fonctionnement et de propreté.

Si vous avez présentement en main une telle machine nous vous invitons à décrire avec précision votre équipement, son nombre d'heures, la condition des pneus, une description de l'entretien effectué et tout ce qui pourrait être important que nous sachions, sur votre soumission. La disponibilité du manuel d'utilisation-réparation ainsi qu'une attache rapide seraient des atouts.

NB Important de fournir vos coordonnées complètes, de dater et de signer votre soumission ainsi que la Politique de gestion contractuelle de la municipalité que vous devez nous retourner avec votre offre.

Les soumissions devront être transmises, par la poste à la **Municipalité de Lac-des-Aigles, au 75, rue Principale, Lac-des-Aigles (Québec) G0K 1V0** dans une enveloppe cachetée portant la mention "**Soumission « Chargeuse usagée »**" et reçues **avant 15 h, heure locale, mercredi le 25 avril 2012.**

Les soumissions seront ouvertes publiquement au même endroit immédiatement après l'heure limite. Après cette date les membres du comité de sélection procèderont à l'analyse des offres et suite aux résultats de cette analyse une inspection de la machinerie offerte sera faite les jours suivant.

Ce sujet sera traité à la séance du conseil de lundi le 7 mai à 20 h.

La Municipalité ne s'engage à accepter ni la plus haute ni la plus basse ni aucune des soumissions et elle se réserve le droit de passer outre à tout défaut de conformité ou irrégularité qui ne va pas à l'encontre de l'égalité entre les soumissionnaires ou sert les meilleurs intérêts de la municipalité.

M. Berthier Beaulieu, contremaître municipal a été nommé le seul responsable pour répondre aux demandes d'informations écrites. Aucune demande verbale ne pourra être adressée ni répondue.

La machine retenue devra être livrée à vos frais au garage municipal de Lac-des-Aigles situé au 13 de la rue Bélanger, dans un délai maximum de 10 jours suivant la décision de la municipalité et après entente avec le contremaître municipal M. Berthier Beaulieu.

Donné à Lac-des-Aigles, ce 3^e jour du mois d'avril 2012.

Proposé par Monsieur le conseiller Roger Dubé

Que la Municipalité de Lac-des-Aigles procède à l'envoi des appels d'offre tel que ci-haut et autorise la directrice générale à procéder au paiement dès la livraison.

Monsieur Claude Breault, maire et président de l'assemblée, demande si l'adoption de cette résolution est unanime.
Adoptée à l'unanimité des conseillers.

11. **CERTIFICAT DE LA MUNICIPALITÉ**

Demande d'Actuel Conseil pour que la municipalité signe le certificat corrigé (le 1^e avait été signé conjointement par BB et FB en 2010) de conformité des travaux prévus pour enlever les gabions,...

85-12 12. **ADOPTION DU RAPPORT SÉCURITÉ INCENDIE**

Proposé par Monsieur le conseiller Roger Dubé

Que la Municipalité de Lac-des-Aigles adopte le rapport de sécurité incendie tel que soumis par la MRC de Témiscouata.

*Monsieur Claude Breault, maire et président de l'assemblée, demande si l'adoption de cette résolution est unanime.
Adoptée à l'unanimité des conseillers.*

86-12 13. **OFFRE DE CANDIDATURE – POMPIER**

Lac-des-Aigles, le 4 avril 2012

M. Yannick St-Pierre
16, rue Beaulieu
Lac-des-Aigles (Québec)
G0K 1V0

Objet : Réponse à offre de candidature au poste de Pompier de la Brigade incendie de Lac-des-Aigles

Monsieur,

Suite à votre lettre d'offre de candidature comme pompier pour devenir membre effectif de la Brigade incendie de Lac-des-Aigles, voici quelques points qu'il importe de considérer.

C'est votre troisième offre de candidature en 3 ans les deux premières ayant essuyées un refus.

De plus le poste de Pompier de la Brigade incendie en est un de responsabilité entre autres, d'honnêteté, de fraternité, de respect des autres, de la vie et des biens d'autrui, ... croyez-vous sincèrement possédez ces qualités ?

Nous, du conseil municipal de la municipalité ainsi que les représentants de la Brigade incendie, en doutons.

Nous vous remercions de votre offre de candidature mais devons pour ces raisons la refuser.

La Municipalité de Lac-des-Aigles

Claude Breault, Maire

Proposé par Madame la conseillère Nadia Sheink

Que la Municipalité de Lac-des-Aigles adopte la lettre ci-haut qui sera postée en réponse à M. Yannick St-Pierre.

*Monsieur Claude Breault, maire et président de l'assemblée, demande si l'adoption de cette résolution est unanime.
Adoptée à l'unanimité des conseillers.*

87-12 14. **COMMISSION MUNICIPALE – AVIS SUR DEMANDE DES LOISIRS**

La Commission municipale doit demander l'avis de la municipalité sur la demande d'exemption déposée par les Loisirs avant de donner sa réponse.

Proposé par Madame la conseillère Nadia Sheink

Que la Municipalité de Lac-des-Aigles informe la Commission municipale qu'elle est d'avis du bien fondé de la demande des Loisirs, qui sont un OBNL en continuel besoin de financement et de plus le seul lieu au Lac-des-Aigles pour que la population puisse pratiquer une activité physique, et ainsi suggère à la Commission d'accéder à leur demande d'exemption.

*Monsieur Claude Breault, maire et président de l'assemblée, demande si l'adoption de cette résolution est unanime.
Adoptée à l'unanimité des conseillers.*

88-12 15. **RENOUVELLEMENT ENTENTE CROIX ROUGE**

Proposé par Monsieur le conseiller Roger Dubé

Que la Municipalité de Lac-des-Aigles renouvelle son entente pour 2012 avec la Croix-Rouge pour 150 \$.

*Monsieur Claude Breault, maire et président de l'assemblée, demande si l'adoption de cette résolution est unanime.
Adoptée à l'unanimité des conseillers.*

- 89-12 16. RENOUVELLEMENT ADHÉSION – AGENCE RÉGIONALE DE MISE EN VALEUR DES FORÊTS PRIVÉES DU BSL
- Proposé par Madame la conseillère Nadia Sheink*
- Que la Municipalité de Lac-des-Aigles renouvelle son adhésion pour 2012 (adhésion gratuite) à l'agence régionale de mise en valeur des forêts privées du Bas-Saint-Laurent et mandate M. Claude Breault comme son représentant.
- Monsieur Claude Breault, maire et président de l'assemblée, demande si l'adoption de cette résolution est unanime.
Adoptée à l'unanimité des conseillers.
- 90-12 17. RENOUVELLEMENT ADHÉSION – ASSOCIATION FORESTIÈRE BAS-LAURENTIENNE
- Proposé par Madame la conseillère Marie-Claude Robichaud*
- Que la Municipalité de Lac-des-Aigles renouvelle son adhésion pour 2012 à l'Association forestière Bas-Laurentienne au coût de 60 \$.
- Monsieur Claude Breault, maire et président de l'assemblée, demande si l'adoption de cette résolution est unanime.
Adoptée à l'unanimité des conseillers.
- 91-12 18. DISTRIBUTION D'ARBRES
- Essences : Épinette de Norvège, blanche, Pin blanc, pin rouge, mélèze laricin, thuya occidental, bouleau jaune, orme d'Amérique, Érable à sucre, Frêne d'Amérique, chêne rouge
- Proposé par Madame la conseillère Marie-Claude Robichaud*
- Que la Municipalité de Lac-des-Aigles commande environ 450 arbres de différentes essences à être distribués à la population au garage municipal samedi matin le 12 mai par M. Denis Morin.
- Monsieur Claude Breault, maire et président de l'assemblée, demande si l'adoption de cette résolution est unanime.
Adoptée à l'unanimité des conseillers.
- 92-12 19. RENOUVELLEMENT ADHÉSION – UNITÉ RÉGIONALE DE LOISIR ET DE SPORT DU BAS-SAINT-LAURENT
- Invitation à participer à L'AGA de l'URLS qui aura lieu mercredi le 6 juin à Rimouski ou chaque membre a droit d'y déléguer 2 personnes.
- Proposé par Monsieur le conseiller Roger Dubé*
- Que la Municipalité de Lac-des-Aigles renouvelle son adhésion au coût de 100 \$.
Et délègue Messieurs Elzéar Lepage et Armand Bérubé pour participer à l'AGA à Rimouski le 6 juin prochain.
- Monsieur Claude Breault, maire et président de l'assemblée, demande si l'adoption de cette résolution est unanime.
Adoptée à l'unanimité des conseillers.
- 93-12 20. OFFRE EN LOISIRS AUX AÎNÉS
- CONSIDÉRANT QUE** la Conférence régionale des élus du Bas-Saint-Laurent et l'Unité régionale de loisir et de sport du Bas-Saint-Laurent ont conclu une entente pour soutenir les municipalités du Bas-Saint-Laurent dans leurs efforts pour améliorer l'offre en loisir aux aînés ;
- CONSIDÉRANT QUE** la municipalité de Lac-des-Aigles a été ciblée pour expérimenter cette entente de collaboration ;
- CONSIDÉRANT QUE** les aînés ont des besoins spécifiques en matière de loisir et qu'il est important d'y répondre ;
- CONSIDÉRANT QUE** le loisir est un excellent remède à l'exclusion et favorise un vieillissement actif ;
- CONSIDÉRANT QU'**un soutien technique et financier non récurrent de 1 500 \$ est offert par l'URLS à la municipalité pour la création d'une table d'harmonisation locale et la création d'un café rencontre favorisant la socialisation et le divertissement des personnes âgées de plus de 50 ans en après-midi la semaine.
- Proposé par Monsieur le conseiller Roger Dubé*
- QUE** la Municipalité de Lac-des-Aigles adhère à l'entente de collaboration avec l'URLS en vue d'améliorer l'offre en loisir des aînés ;

QUE la Municipalité de Lac-des-Aigles mandate Mme Julie Ouellet pour représenter le conseil à la Table d'harmonisation locale ;

QUE la Municipalité de Lac-des-Aigles s'engage à appuyer financièrement ce projet à la hauteur de sa capacité en vertu du budget pour un montant de 500 \$;

QUE la Municipalité de Lac-des-Aigles autorise M. Claude Breault, maire à signer tout document relatif aux demandes découlant de cette résolution.

*Monsieur Claude Breault, maire et président de l'assemblée, demande si l'adoption de cette résolution est unanime.
Adoptée à l'unanimité des conseillers.*

94-12 21. **DEMANDE D'ADHÉSION – OPÉRATIONS DIGNITÉ**

Proposé par Madame la conseillère Marie-Claude Robichaud

Que la Municipalité de Lac-des-Aigles adhère à Opération Dignité au coût de 60 \$ pour l'année 2012.

*Monsieur Claude Breault, maire et président de l'assemblée, demande si l'adoption de cette résolution est unanime.
Adoptée à l'unanimité des conseillers.*

95-12 22. **PRIX D'EXCELLENCE – APPUI À LA CANDIDATURE DE LA BIBLIOTHÈQUE ISABELLE-BEAULIEU**

Créé en l'honneur du docteur Gérard Desrosiers, instigateur il y a plus de 45 ans de la première structure nommée Bibliothèque régionale de la Mauricie, ce Prix d'excellence vise à honorer une municipalité pour les efforts remarquables consentis à l'amélioration de l'aménagement de sa bibliothèque publique. Les candidatures soumises sont évaluées selon les critères suivants : l'accessibilité des services, le local et les équipements, la qualité globale du projet et l'engagement municipal.

Les municipalités qui désirent participer au prix d'excellence Gérard-Desrosiers, doivent contacter leur réseau BIBLIO régional respectif et compléter les documents conçus spécialement à cet effet (voir ici-bas pour la fiche d'inscription). Le prix est remis aux deux ans. La date limite des dossiers complétés est le 1er mai de l'année de la remise du prix.

Proposé par Madame la conseillère Marie-Claude Robichaud

Que la Municipalité de Lac-des-Aigles dépose la candidature de sa Bibliothèque municipale Isabelle-Beaulieu au prix d'excellence,...

*Monsieur Claude Breault, maire et président de l'assemblée, demande si l'adoption de cette résolution est unanime.
Adoptée à l'unanimité des conseillers.*

23. **FÊTE DES VOISINS (PERMIS, HORAIRE, INVITÉS...)**

M. Denis Morin s'occupera de vérifier avec les pompiers pour les Hot-dogs lors de cette journée du 2 juin 2012.

96-12 24. **LE TOUR DE LA RELEVÉ INTERNATIONALE – DEMANDES D'AUTORISATION ET DE DON**

Afin d'obtenir une autorisation du MT le Tour de la relève internationale de Rimouski a besoin d'obtenir de la municipalité une résolution leur permettant de traverser le village par la route 232 cet été lors de leur départ du Pavillon du lac jeudi le 12 juillet prochain.

Proposé par Monsieur le conseiller Roger Dubé

Que la Municipalité de Lac-des-Aigles confirme qu'elle permet aux cyclistes du « Tour de la relève internationale de Rimouski » de traverser la municipalité de Lac-des-Aigles par la route 232 jeudi le 12 juillet prochain.

Que la municipalité adopte un budget de 100 \$ et mandate Lucie Rodrigue pour la fabrication de galettes, de jus et de café cette journée-là.

*Monsieur Claude Breault, maire et président de l'assemblée, demande si l'adoption de cette résolution est unanime.
Adoptée à l'unanimité des conseillers.*

97-12 25. **PROCLAMATION DE LA SEMAINE NATIONALE DE LA SANTÉ MENTALE**

CONSIDÉRANT QUE la Semaine nationale de la santé mentale se déroule du 7 au 13 mai sous le thème « Épaulez Alain Térieur ! À l'intérieur comme à l'extérieur, se sentir bien et en sécurité c'est important » ;

CONSIDÉRANT QUE le personnage d'Alain Térieur invite chaque personne à être elle aussi un Alain Térieur : **un être qui a besoin d'être épaulé, écouté et respecté.** Ces éléments jouant un rôle primordial dans l'équilibre émotionnel et la santé psychologique de chacun ;

CONSIDÉRANT QUE les actions favorisant notre thème sont une responsabilité à la fois individuelle et collective qui doit être partagée à tous les niveaux de notre société et que les municipalités ont un rôle social afin de soutenir le sentiment de SÉCURITÉ des citoyennes et citoyens ;

CONSIDÉRANT QUE le réseau québécois de l'Association canadienne pour la santé mentale, initie la Semaine et encourage l'implication de tous les secteurs d'activités du territoire québécois ;

CONSIDÉRANT QUE nous trouvons très important que chaque municipalité du territoire effectue une proclamation et nous l'achemine afin de sensibiliser et d'atteindre l'objectif de 75 % de municipalités qui soutiennent notre organisation cette année ;

Proposé par Monsieur le conseiller Elzéar Lepage

Que la Municipalité de Lac-des-Aigles proclame par la présente la semaine du 7 au 13 mai 2012, Semaine de la santé mentale dans notre municipalité et invite toutes les citoyennes et tous les citoyens, toutes les entreprises et institutions, à reconnaître ensemble l'importance de se sentir en sécurité et de se sentir bien en prenant conscience de ses forces et de ses limites, en étant bien entourée, en réduisant le stress lorsque nécessaire ou en cherchant ce qui pourrait nous aider.

Monsieur Claude Breault, maire et président de l'assemblée, demande si l'adoption de cette résolution est unanime.
Adoptée à l'unanimité des conseillers.

98-12 26. **ADOPTION DES ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS DE LA RIDT POUR 2011**

Proposé par Monsieur le conseiller Roger Dubé

Que la Municipalité de Lac-des-Aigles adopte les États financiers consolidés de la RIDT pour l'année 2011 et renomme M. Elzéar Lepage son représentant.

Monsieur Claude Breault, maire et président de l'assemblée, demande si l'adoption de cette résolution est unanime.
Adoptée à l'unanimité des conseillers.

27. **AFFAIRES NOUVELLES**

99-12 27.1 **COMPAGNONNAGE – NIVELEUSE**

Proposé par Madame la conseillère Nadia Sheink

Que la Municipalité de Lac-des-Aigles retienne les services de M. Bernard Lagacé pour montrer à Denis Morin comment travailler avec une niveleuse, et ce sur appel au besoin à forfait.

Monsieur Claude Breault, maire et président de l'assemblée, demande si l'adoption de cette résolution est unanime.
Adoptée à l'unanimité des conseillers.

100-12 27.2 **SÉANCE D'INFORMATIONS MDDEP – PROTECTION DES RIVES,... - INSPECTEUR**

Invitation à participer à des séances d'informations le 26 avril théorique et le 24 mai pratique sur la Protection des rives à la MRC, par le MDDEP.

Proposé par Madame la conseillère Nadia Sheink

Que la Municipalité de Lac-des-Aigles inscrive Berthier et Denis pour participer à ces formations théorique et pratique, gratuites les 26 avril et 24 mai prochain.

Monsieur Claude Breault, maire et président de l'assemblée, demande si l'adoption de cette résolution est unanime.
Adoptée à l'unanimité des conseillers.

101-12 27.3 **DEMANDE DE L'OPP – SOUPER SPAGHETTI POUR LA FÊTES DES MÈRES LE 12 MAI**

Lettre de l'OPP demandant pour leur activité de souper spaghetti du 12 mai que la municipalité défraie le coût des copies, de l'envoi collectif et prête la salle au sous-sol gratuitement.

Proposé par Madame la conseiller Marie-Claude Robichaud

Que la Municipalité de Lac-des-Aigles accepte l'envoi collectif et le prêt de la salle.

Monsieur Claude Breault, maire et président de l'assemblée, demande si l'adoption de cette résolution est unanime.
Adoptée à l'unanimité des conseillers.

27.4 RÉPONSE MTQ – DEMANDE DE FEUX CLIGNOTANTS

Lettre de refus pour clignotants.

Proposé par Madame la conseillère Nadia Sheink

Que la Municipalité de Lac-des-Aigles remercie le Ministère des Transports pour toutes les améliorations qu'il apportera à l'intersection des routes 232 et 296 en espérant que celles-ci seront satisfaisantes pour la sécurité des usagers.

*Monsieur Claude Breault, maire et président de l'assemblée, demande si l'adoption de cette résolution est unanime.
Adoptée à l'unanimité des conseillers.*

27.5 DEMANDE D'AIDE FINANCIÈRE – MARCHÉ DE LA MÉMOIRE

Lettre de Micheline Rodrigue.

Proposé par Monsieur le conseiller Elzéar Lepage

Que la Municipalité de Lac-des-Aigles fournisse une aide de 25 \$ comme par les années passées et encourage Mme Micheline Rodrigue dans sa marche,...

*Monsieur Claude Breault, maire et président de l'assemblée, demande si l'adoption de cette résolution est unanime.
Adoptée à l'unanimité des conseillers.*

27.6 COMITÉ VTT

M. Roger Dubé, conseiller n'ayant plus autant de disponibilité pour participer aux réunions du Comité de VTT suggère Mme Nadia Sheink, conseillère pour le remplacer sur le CA.

Proposé par Monsieur le conseiller Elzéar Lepage

Que la Municipalité de Lac-des-Aigles mandate officiellement Mme Nadia Sheink, conseillère comme représentante de la municipalité pour siéger sur le conseil d'administration du Comité de VTT.

*Monsieur Claude Breault, maire et président de l'assemblée, demande si l'adoption de cette résolution est unanime.
Adoptée à l'unanimité des conseillers.*

27.7 M. HERMAN CARON

Proposé par Monsieur le conseiller Roger Dubé

Que la Municipalité de Lac-des-Aigles accepte en règlement final le paiement du remplacement du pare-brise. M. Caron, qui est présent, affirme que son pare-brise a été brisé par l'employé au déneigement en même temps que le miroir de son véhicule.

*Monsieur Claude Breault, maire et président de l'assemblée, demande si l'adoption de cette résolution est unanime.
Adoptée à l'unanimité des conseillers.*

27.8 DÉBRIS – TERRAIN

Le Ministère du Développement durable, de l'Environnement et des Parcs a discuté avec M. François Gamache et a pris entente, pour que le déblaiement des débris (soit 20 voyages de camion de 10 tonnes) soit réalisé avant décembre 2012.

La brigade incendie devrait intervenir dans ce dossier, s'il y a danger.

Dossier à suivre.

28. CLÔTURE DE LA SÉANCE

À 21 h 13, l'ordre du jour étant épuisé, la levée de l'assemblée est proposée par Monsieur Claude Breault, maire.

Adopté.

Le maire reconnaît, en signant le procès-verbal, qu'il signe en même temps toutes et chacune des résolutions.

Claude Breault
Maire

Francine Beaulieu
Directrice générale

=====

=====